

# Capbreton<sup>FR</sup>

Le magazine de la ville

## Cap sur l'été



Qualité de vie **8**



Environnement **12**



Citoyenneté **13**



# Sommaire

- ▶ Dossier : activité économique p. 4
- ▶ Qualité de vie p. 8
- ▶ Environnement p. 12
- ▶ Citoyenneté p. 13
- ▶ Expression des groupes municipaux p. 14
- ▶ État civil p. 15

## EN DIRECT DE L'ESTACADE



### Rando Roll - 20 mai

Plus de 130 personnes se sont retrouvées pour partager une promenade sur roulettes : vélos, skates, trottinettes, rollers, etc. La balade s'est terminée au skatepark autour d'un verre de l'amitié offert par l'Office municipal des sports, un pique-nique partagé et des animations variées : initiation au gyropode, à la trottinette électrique et à l'overboard par Mobilboard Segway Capbreton, quiz musical et sur la sécurité routière. Un véritable succès pour cette seconde édition !



### Bébés capbretonnais - 28 mai

Pour la dixième année consécutive, la municipalité de Capbreton a planté un arbre en l'honneur des nouveau-nés de l'année 2015. Tenant à souligner son attachement à la préservation d'un environnement de qualité pour les générations futures, la Ville a planté un figuier au jardin public, pour compléter la collection d'arbres fruitiers, avant de se retrouver pour partager un verre de l'amitié à l'Hôtel de ville.



### L'année de tous les succès pour les collégiens

Les élèves du collège Jean-Rostand se sont illustrés en devenant Champions de France UNSS dans trois disciplines : rugby à 7, golf et surf. Trois titres la même année, un véritable exploit ! Ils ont été reçus à l'Hôtel de ville avec leurs professeurs pour une remise du trophée sportif de la Ville. Bravo à tous et merci d'avoir porté haut les couleurs de Capbreton.



La commune de Capbreton a fait le choix d'une communication écoresponsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert".



Magazine municipal N°146 // Juillet 2016

Ce numéro a été tiré à 11 000 exemplaires

Directeur de la publication : Patrick Laclède // Codirectrice de la publication : Nelly Bétaïlle

Réalisation : CARACTÈRES - 05 58 91 40 40 - Saint-Paul-lès-Dax. Photos : mairie de Capbreton, Jessica Olmeda, Eddy de Azevedo, H. Fitte, Google Earth, Les Aquanauts, Christophe Seguettes, Pierre-Emmanuel Michel, Xavier Ges, Pixabay.



## Capbreton passe à l'heure d'été

L'été entre en scène à Capbreton. En coulisses, les acteurs indispensables de ce rendez-vous ont préparé cette saison et sont prêts à accueillir les vacanciers et les touristes.

Les services de la Ville sont organisés pour répondre aux besoins, assurer la surveillance des plages et la sécurité des baigneurs. L'office de tourisme, les commerçants, restaurateurs et hébergeurs sont, eux aussi, mobilisés pour donner la meilleure image de notre cité marine.

Tout en assurant les préparatifs de cette période importante, la municipalité ne perd pas de vue ses priorités. Au-delà des rôles essentiels de chacun, nos projets restent axés sur l'efficacité de nos démarches

environnementales, le développement de l'attractivité commerciale, le renforcement des actions de prévention et de sécurité, sans oublier les temps culturels et les animations estivales pour petits et grands.

L'accompagnement des acteurs économiques de la station est plus que jamais intégré à nos différentes actions avec, entre autres, une réflexion concertée sur l'organisation et la communication d'événements destinés à favoriser leurs activités.

Dans une optique éco-responsable, un stationnement réglementé dans certains secteurs de la ville a été institué. Favoriser l'accès aux commerces, la circulation des piétons et l'usage des transports doux comme les navettes gratuites «YÉGO

plages» sont les objectifs de ce nouveau dispositif estival.

Les prochaines semaines feront aussi la part belle aux activités culturelles et artistiques à Capbreton. En plus des incontournables «Festival du conte» et «Août of jazz», découvrez sans tarder un programme d'animations riche et varié dans le nouveau «Sortir à Capbreton».

Je vous souhaite à tous une excellente saison et un bel été.

Bien à vous.

**Patrick Laclédère**  
Maire de Capbreton

## Soutenir la vie économique locale

La municipalité continue d'accompagner l'ensemble des acteurs économiques dans leur activité à l'année. La Ville travaille en concertation avec les entreprises et les commerçants pour prioriser les travaux d'aménagement en centre-ville et sur la zone d'activité des 2 Pins. Mais aussi pour renforcer les animations sur l'ensemble de la cité marine.

### Centre-ville

Pour favoriser la fréquentation du centre-ville et mieux communiquer sur ses commerces, la commune travaille en partenariat avec les commerçants pour aménager l'espace public et développer les animations.



#### Des commerces mieux identifiés

Deux banderoles réalisées par la Ville sont installées de part et d'autre de la rue piétonne pour accueillir les visiteurs. Dans le cadre du futur aménagement du centre-ville, les totems et le système de fléchage seront revus avec tous les acteurs de la rue, pour faciliter la circulation et l'identification des commerces.

#### Une rue piétonne, un stationnement simplifié

Durant la saison estivale, la rue du Général-de-Gaulle ainsi que ses rues adjacentes seront piétonnes à partir de 10h jusqu'à 22h (jusqu'à 00h30 les lundis, mercredis et vendredis lors des marchés nocturnes) pour profiter en toute sécurité des boutiques, cafés et restaurants du cœur de Capbreton. 100 emplacements supplémentaires destinés aux vélos seront installés avant l'été pour faciliter l'accès aux commerces.

#### Une saison estivale riche en animations

Retrouvez tous les lundis, mercredis et vendredis soir, dès 20h, les marchés nocturnes de la rue piétonne, investie par les marchands ambulants et les boutiques ouvertes en soirée, dans une ambiance chaleureuse.

La culture investira l'espace public avec des spectacles de rue et des concerts de jazz. Des soirées thématiques vous feront voyager en Andalousie, au royaume des jeux ou à la ferme. L'été s'annonce festif !

### QUARTIER MILLE-SABORDS

#### Mille-Sabord, tous au Quai !



En plein air, des créateurs locaux investissent la promenade pour un marché coloré.

Venez vous restaurer ou boire un verre en profitant de la vue sur le port et des animations proposées. Mille-Sabord est le rendez-vous estival à ne pas manquer ! Organisé par la Ville et l'office de tourisme en partenariat avec les commerçants.

**Jeudi 21 juillet et jeudi 25 août**  
10h - 22h

#### Mille-Sabord autrefois



Une exposition de cartes postales et de photos anciennes sera installée dans le quartier, sur une idée des commerçants, mise en œuvre par la Ville et l'office du tourisme, en partenariat avec l'association d'histoire locale Sadipac et le photographe Ronald Fitte. À découvrir le long des quais à partir du 21 juillet.

## Zone d'activité économique des 2 Pins

Artisanat, commerces, loisirs, santé, services... La zone d'activité des 2 Pins s'est diversifiée au fil des années. Cette pluralité fait sa richesse et son identité.



Au mois de mars, une enquête a été réalisée dans la ZAE (Zone d'Activité Économique) des 2 Pins à l'initiative de l'office de tourisme, en partenariat avec la mairie de Capbreton et la communauté de communes Macs.

Le but de cette démarche était d'identifier les différentes entreprises, d'échanger avec elles sur leur perception de la zone ainsi que sur la nouvelle signalétique.

### À l'écoute des professionnels

- ▶ 275 entreprises et locaux identifiés
- ▶ 184 personnes enquêtées

Les réponses des personnes sondées mettent en évidence le dynamisme de la zone, la diversité des activités présentes, mais regrettent le manque d'aménagement, les problèmes

d'inondation et d'information sur la localisation des commerces. Les problèmes d'aménagement ont été mis en évidence tout comme la responsabilité des propriétaires dans l'entretien de la zone.

### Une nouvelle signalétique

La signalétique installée dans la zone des 2 Pins va être renouvelée. L'objectif est de renforcer la visibilité de la zone et de permettre aux visiteurs de mieux se repérer. Dans un premier temps, trois totems seront réalisés et positionnés aux entrées de la zone. Un plan de localisation permettra d'identifier plus facilement les entreprises implantées.

Le coût de 50 000 € HT sera pris en charge à 50 % par la Ville et à 50 % par Macs au titre de sa compétence sur le développement économique.

La Communauté de communes a également proposé la mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation.

### Traitement du pluvial

La ZAE connaît d'importants problèmes d'inondation des chaussées par temps d'orage dus à l'imperméabilisation des sols. Chaque entreprise est tenue de récupérer les eaux pluviales sur sa parcelle, conformément aux règles du PLU en vigueur. La Ville, quant à elle, se charge de gérer les voiries. Trois points seront traités en priorité : les zones situées devant la caserne des pompiers, le centre technique municipal et la salle Jean-Solon.

### Journée portes ouvertes

En partenariat avec les entreprises, une journée portes ouvertes est organisée par l'office de tourisme, le samedi 24 septembre pour découvrir la diversité de l'offre proposée dans cette zone d'activité.

### PAROLE D'ÉLUE

**Nelly Bétaille,**  
présidente de l'office de tourisme



#### Comment se positionne l'office de tourisme ?

Les acteurs économiques et touristiques contribuent largement à la diversité, la richesse et la qualité de la destination Capbreton. L'équipe de l'office de tourisme a toujours noué des relations privilégiées avec les prestataires locaux. Elle est depuis plusieurs mois à l'écoute des commerçants et des entreprises du centre-ville, du front de mer, de Mille-Sabords et de la Zone des 2 Pins pour relayer leurs attentes et participer à l'élaboration de partenariats avec la Ville et la Communauté de communes. Cette action concertée porte déjà ses fruits.

#### Comment ?

Par l'échange d'abord, au cours de réunions régulières auxquelles les entrepreneurs locaux viennent nombreux et nous nous en réjouissons. Ils sont toujours forces de propositions pour mieux aménager l'espace, communiquer et animer. Nous participons ensuite au suivi de la mise en œuvre des projets et à la co-organisation des animations.

#### Quelles sont les perspectives à l'avenir ?

L'office de tourisme est à la disposition de tous. Les commerces et prestataires du boulevard des Cigales et du Gaillou pourront devenir partenaires de cette nouvelle dynamique.

### BORNE INTERACTIVE

L'office de tourisme se dote d'une borne interactive qui informe notamment les visiteurs sur toutes les offres commerciales de la Ville. Pour vous inscrire, contactez le 05 58 72 12 11.

## Front de mer

Plusieurs rencontres avec les commerçants du front de mer ont permis de mettre en avant leurs attentes en matière d'animations, d'aménagements et de sécurité.



### Des animations pour tous

Trop calme l'esplanade de la Liberté en soirée... C'était déjà le bilan établi à la fin de la saison 2015. Cet été, le front de mer va en voir de toutes les couleurs pour le plus grand bonheur des promeneurs. Le mercredi des enfants, le samedi Beach Market, des spectacles de rue, des bandas, des concerts et le traditionnel feu d'artifice du 15 août revisité.

### Des aménagements pour accueillir

700 emplacements de parking à vélo supplémentaires seront installés dans le secteur des plages (front de mer, parkings Beausoleil et des Océanides) pour accueillir les cyclistes et organiser le stationnement.

### Que la lumière soit !

Il est apparu nécessaire d'aménager l'éclairage pour favoriser les balades des visiteurs en soirée et encourager l'accès aux commerces. L'investissement dans des ampoules LED, moins consommatrices d'énergie et dont l'intensité peut varier, n'est pas prévu au budget 2016, mais est à l'étude pour 2017.

### Sécurité renforcée

Sur le terrain, gendarmes et policiers municipaux assurent un important travail de proximité et de prévention. Les commerçants souhaitent que leur présence soit renforcée. Des directives seront données dans ce sens à la police municipale.

## QUI FAIT QUOI ?

Ils travaillent ensemble pour organiser la concertation et mener à bien les projets :

#### ► L'office de tourisme

L'office de tourisme assure le relais avec les acteurs économiques locaux sur leurs attentes, leurs propositions d'aménagement et d'animations.

#### ► La Ville

La Ville coordonne et suit la mise en œuvre des différents aménagements.

#### ► La communauté de communes Macs

Dans le cadre de sa compétence développement économique sur la ZAE, Macs met en place la signalétique et le plan de circulation.

## ILS ONT CHOISI CAPBRETON

### RESTAURANTS

#### ► Andiamo Pizza

6, bd du Docteur-Junqua (changement de propriétaire)

#### ► Nina de la plage

Bd François-Mitterrand (anciennement le Huahiné Café)

#### ► La Vague Café

10, bd François-Mitterrand (anciennement la P'tite Marée)

#### ► Le Verre rieur

3, bd François-Mitterrand

#### ► Le Nectar de vie

33, rue du Général-de-Gaulle

#### ► Pizzeria Casanov'

19, bd des Cigales (anciennement l'Anrobaz)

#### ► El Paseo

Rés. la Pêcherie - Quai Bonamour (anciennement les 2 Vins)

#### ► Chic'N Bar

Rés. Les Terrasses Notre-Dame - 6, av. Notre-Dame (anciennement L'Aigle)

#### ► Le Maisu

Rés. le Grand-Pavois - Quai de la Pêcherie (anciennement Cap Pérou)

#### ► Le Coin gourmand

2, rue de Madrid

#### ► Cap KraKen

Rés. Mille-Sabords - Quai Bonamour (anciennement Bwa Lélé)

#### ► Le Marin - PMU

1, place de l'Hôtel-de-Ville (changement de propriétaire)

#### ► Cocotte Nomad

5, av. Maurice-Martin - rés. Cap Marina

#### ► Le Pile ou Face

Terrasses de l'Océan - av. Notre-Dame (changement de propriétaire)

#### ► La Tétrade côté boutique

85, av. Georges-Pompidou (anciennement La Cantina)

#### ► The Captain

Terrasses Notre-Dame - av. Notre-Dame

#### ► Hôtel Korner Ocean

85, av. Georges-Pompidou (anciennement Hôtel Océan - changement de propriétaire)

### RESTAURATION À EMPORTER

#### ► L'étape épicurienne

1, av. du Port d'Albret

#### ► La Cave de l'art divin

Place de l'Hôtel-de-ville - Rés. Mary

#### ► Brasserie Cath'

2, rue des Galips

### COMMERCES

#### ► La Librairie

Av. du Général-de-Gaulle

#### ► Jerry Bike Rental

75, av. Georges-Pompidou

# Stationnement réglementé pour une meilleure mobilité pendant l'été



Le stationnement réglementé en période estivale (15 juin au 15 septembre) a pour objectifs de lutter contre le stationnement illégitime, de faciliter la mobilité des piétons et de favoriser l'accès aux commerces.

Le principe d'un stationnement payant l'été a été validé par le conseil municipal ainsi que le cadre général du dispositif, laissant de ce fait une large part au dialogue jusqu'à la prise d'arrêtés par le maire pour fixer le périmètre définitif et les conditions tarifaires aux résidents.

- ▶ 2 zones sont concernées : le centre-ville (allées Marines, Junqua et parking Lajus), la partie ouest du quartier de la plage et le parking Notre-Dame.
- ▶ Les autres stationnements restent gratuits : parkings relais avec navettes (école Saint-Exupéry, collège et stade),

centre-ville (place du Marché et place des Déportés), plages (les Océanides, la Piste, la Pointe et avenue du Commandant l'Herminier).

- ▶ 30 minutes gratuites pour tous.
- ▶ 3 heures maximum de stationnement sont autorisées sur les places payantes du centre-ville et la journée sur les secteurs de la plage et Notre-Dame (sauf pour les résidents abonnés).

## Un tarif réduit pour les riverains

- ▶ Une carte d'abonnement attribuée aux résidents leur permet d'accéder aux parkings de leur zone d'habitation pour 20 €/mois (30 €/mois pour le parking sécurisé Notre-Dame).
- ▶ Les commerçants de la plage peuvent bénéficier de la carte d'abonnement à 25€/mois.

Retrait sur justificatifs auprès de la police municipale, renseignements sur [www.capbreton.fr](http://www.capbreton.fr).

## SORTIR DU TOUT VOITURE

- ▶ 25 km de pistes cyclables sillonnent la commune, dont 10,5 de voies vertes.
- ▶ Deux fois plus d'emplacements vélo cette année (près de 1 500 emplacements à vélo sont disponibles : 700 sur les plages, 100 en centre-ville).
- ▶ Des navettes gratuites circuleront 7j/7 de 9h à 20h du 6 juillet au 31 août. Retrouvez les horaires et les arrêts sur [mobi-macs.org](http://mobi-macs.org).

# Pôle de l'oralité : rencontres et curiosité

En trois ans, le Pôle régional de l'oralité de Capbreton a pris toute sa dimension. L'accueil d'artistes en résidence de création nourrit les échanges avec les Capbretonnais, la programmation du festival de l'été, mais aussi de nombreux événements nationaux autour du conte. L'heure est désormais au développement des partenariats pour aller plus loin.



Julien Tauber en résidence de création pour son spectacle Bonhomme.

### Un Pôle en effervescence

Du 28 juillet au 2 août, Michel Faubert, conteur et chanteur québécois, s'associera à André Minvielle, «vocalchimiste» gascon, pour une semaine de spectacles-performances et d'expérimentations publiques. En juin et juillet, Frédéric Naud et ses complices entrent en résidence pour peaufiner la création de *La Méningite des poireaux*, récit en musique de la vie du docteur François Tosquelles.

En avril, le Pôle a accueilli en résidence de création Julien Tauber qui a présenté son spectacle *Bonhomme* au collègue Jean-Rostand et à l'école Saint-Éxupéry. En mai, il a reçu Gérard Potier pour travailler sa création *Débauche !*, dont une première esquisse a été produite à la médiathèque L'Écume des jours.

Les créations de Gérard Potier, Frédéric Naud, Michel Faubert et André Minvielle seront présentées au Festival du conte de Capbreton 2016, celle de Julien Tauber en 2017.

### Réseau développé et renforcé

Cinq partenaires entrent en piste.

▶ **La Médiathèque départementale des Landes** : ses bibliothécaires bénéficieront d'un programme de formation au conte de 2016 à 2017 en s'appuyant sur nos ressources ;

▶ **Ondes et Lumières**, projet de résidence artistique basée sur les arts numériques et portée par la communauté de communes du Pays d'Orthe, accueillera Myriam Pellicane, fin 2016, dans le cadre de la recréation participative de *La Flâneuse digitale* en 2017 ;

▶ **Le festival Musicalarue**, dédié aux arts de la rue, propose de découvrir les créations en août 2016 et de programmer l'une d'elles en 2017 ;

▶ avec **HAMEKA**, fabrique de création des Arts de la rue et du théâtre basque, la Maison du conte envisage une résidence croisée entre un conteur et un artiste de rue, en 2017 ;

▶ **La Maison du conte de Chevilly-Larue**, porteuse du projet ICAR (Itinérance Contemporaine d'Artistes Raconteurs) dont la Maison du conte de Capbreton accueillera 4 conteurs en octobre 2016.

Autant de partenariats peuvent voir le jour grâce au soutien de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, du Conseil départemental, de la communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud et du Sivom Côte-Sud.

### NUIT DU CONTE À LA CIVELLE

Le 1<sup>er</sup> octobre, ils seront dix pour allumer la nuit au camping La Civelles. Un feu d'artifice d'histoires imprévisibles, relayées par les chants de La Manufacture Verbale, le tout orchestré par Calixte de Nigremont, un authentique homme du monde à la verve délirante.

### LE PASS DE L'ÉTÉ



Pour seulement 2 € et sur présentation, le Pass propose des avantages exclusifs sur de nombreuses activités. Retrouvez le pass en vente à l'office de tourisme de Capbreton. Bien-être, sports, loisirs, shopping, événements, découvertes, restaurants... profitez de réductions et découvrez les nombreux partenaires !

# Le Gouf, l'aventure continue

Après la Journée du Gouf en septembre et la Nuit du Gouf en novembre, l'engouement pour le canyon sous-marin ne faiblit pas. La Ville souhaite élargir le débat pour participer à une meilleure connaissance de notre milieu marin. Des Rencontres scientifiques avec la Fédération scientifique MIRA se sont tenues en avril, regroupant des chercheurs travaillant sur le littoral (biodiversité, géologie, qualité des eaux). Le 18 septembre, lors des Journées du patrimoine, deux conférences sur le calmar géant du Gouf auront lieu.

## Un récif récréatif

L'action de la Ville autour du Gouf est conçue comme un outil citoyen ouvert sur l'Océan et pouvant soutenir des projets tel que le récif récréatif du club de plongée Les Aquanautes. Élaboré par l'association avec l'approbation des marins-pêcheurs, ce projet permettrait d'immerger des modules de récifs artificiels, conçus pour abriter diverses formes de vie sur des fonds de 20 m, dans les eaux de Capbreton. L'installation de récifs en zone sableuse provoque une colonisation exceptionnelle. Cela permettrait de

développer la plongée dans les Landes, en proposant des sites originaux.

Au-delà de la plongée loisir, ces récifs deviendraient des supports de projets scientifiques, pédagogiques ou sociaux.



# L'urbanisme pratique en 8 questions

Construire une cabane, changer la clôture, faire des travaux en été. Que puis-je faire ou ne pas faire sur ma propriété ? Réponse aux questions que vous vous posez peut-être...



## Je souhaite construire une cabane dans mon jardin, que dois-je faire ?

Si votre cabane fait plus de 5 m<sup>2</sup>, vous devez demander une autorisation préalable auprès du service urbanisme. Dans tous les cas, il est indispensable de se conformer au PLU en vigueur.

## Pour abattre un arbre sur ma parcelle, dois-je demander une autorisation ?

Dans certains secteurs du PLU, une déclaration préalable doit être déposée pour pouvoir abattre un arbre chez soi.

Le service urbanisme vous renseignera sur la procédure. Pour éviter l'effet de surprise, parlez-en aussi à vos voisins.

## Je souhaite changer ma clôture, que dois-je faire ?

Vous devez remplir une déclaration préalable afin de vérifier si votre projet est conforme aux dispositions du PLU.

## Je veux effectuer des plantations, quelles précautions dois-je prendre ?

Si les plantations font plus de 2 m de haut, elles doivent se situer au moins à 2 m de la limite séparative de deux

propriétés. Pour les arbustes dont la hauteur est inférieure à 2 m, la distance minimale à respecter est de 50 cm.

## Comment obtenir une nouvelle numérotation de voirie ?

Il faut adresser un courrier au maire, accompagné d'un plan de la propriété en y indiquant l'entrée.

## Je souhaite consulter les archives de l'urbanisme, où dois-je me rendre ?

La consultation des archives peut se faire à l'Hôtel de ville, les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 12h, sur rendez-vous au 05 58 72 10 09.

## Peut-on faire des travaux en été ?

En juillet-août, pour la tranquillité des estivants, les bruits de bricolage sont autorisés de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 12h.

## Quelles sont les permanences du service urbanisme ?

Vous pouvez rencontrer le service urbanisme sur rendez-vous le matin les lundis, mercredis et vendredis en contactant le 05 58 72 10 09.

# En route pour la plage !

Le soleil pointe le bout de son nez, tout comme les premiers baigneurs. Depuis plusieurs mois déjà, la municipalité prépare la saison estivale.



### Piquez une tête en toute sécurité

Les sauveteurs ont commencé leur ballet sur les plages de Capbreton. La plage Centrale a été la première investie dès le 14 mai. Progressivement, la surveillance s'étend, tout comme le recrutement de MNS (Maître-Nageur Sauveteur). Entre le 20 juillet et le 22 août, les sept plages principales de la cité marine seront scrutées par 40 sauveteurs civils et 10 CRS. Pendant la haute saison, la surveillance sera gérée depuis 5 postes de secours. Dans l'optique de sécuriser toujours plus les baignades, l'accès aux zones surveillées sera restreint pour les écoles de surf du 14 juillet au 28 août, pendant les heures de surveillance. Les écoles devront en effet obtenir une autorisation de la Ville. Les baigneurs auront ainsi plus de place pour quelques brasses.

### La baignade pour tous

L'accès aux loisirs pour tous est une priorité. Labéllisée Handiplage, la plage Centrale propose des places de parking adaptées aux personnes à mobilité réduite. Parallèlement, la Mairie met à leur disposition, ainsi qu'aux personnes âgées, des tiralos, fauteuils roulants pour

aller dans l'eau. Sur place, du personnel municipal est spécialement destiné à l'accompagnement des personnes.

La plage du Prévent propose également des places de parking aménagées et des tiralos en accès libre.

### Des plages citoyennes

La plage du Prévent devient la 1<sup>re</sup> plage des Landes sans tabac : la Ville a signé une convention avec la Ligue contre le cancer qui met en place ce dispositif dans 22 communes de l'Hexagone.

Pour accompagner, entre autres, cette démarche, la municipalité a lancé le projet pilote « Les Citoyens de la plage ». Jusqu'à octobre, cinq jeunes en service civique endossent le costume d'agent de prévention.

Leur mission : sensibiliser les scolaires et le grand public à la santé, à la sécurité aquatique et à l'environnement liés au littoral, mais aussi favoriser l'accès à l'océan des personnes à mobilité réduite. Établissements scolaires, campings et plages. Plus de 65 000 touristes et Capbretonnais devraient être informés au cours de la saison.

### SURVEILLANCE DES PLAGES

► **Plage Centrale** (surveillée du 14 mai au 25 septembre)  
14 mai au 30 juin : 12h30 à 18h30  
1<sup>er</sup> juillet au 31 août : 11h à 19h  
1<sup>er</sup> septembre au 25 septembre : 12h30 à 18h30

► **Plage de la Savane** (surveillée du 18 juin au 4 septembre)  
18 juin au 19 juillet : 12h30 à 18h30  
20 juillet au 22 août : 11h à 19h  
23 août au 4 septembre : 12h30 à 18h30

► **Plage des Océanides** (surveillée du 18 juin au 11 septembre)  
18 juin au 19 juillet : 12h30 à 18h30  
20 juillet au 22 août : 11h à 19h  
23 août au 11 septembre : 12h30 à 18h30

► **Plage de la Piste** (surveillée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août)  
1<sup>er</sup> juillet au 19 juillet : 12h30 à 18h30  
20 juillet au 22 août : 11h à 19h  
23 août au 31 août : 12h30 à 18h30

► **Plage de Notre Dame** (surveillée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août)  
1<sup>er</sup> juillet au 19 juillet : 12h30 à 18h30  
20 juillet au 22 août : 11h à 19h  
23 août au 31 août : 12h30 à 18h30

► **Plage de l'estacade** (surveillée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août)  
1<sup>er</sup> juillet au 19 juillet : 12h30 à 18h30  
20 juillet au 22 août : 11h à 19h  
23 août au 31 août : 12h30 à 18h30

► **Plage du Prévent** (surveillée du 14 juillet au 28 août)  
14 juillet au 20 juillet : 12h30 à 18h30  
20 juillet au 22 août : 11h à 19h  
22 août au 28 août : 12h30 à 18h30

*En dehors de cette surveillance, la baignade et les activités nautiques se pratiquent aux risques et périls des usagers.*

# Dynamiser la glisse



Le Pôle glisse, inauguré en octobre 2014, regroupe le Santocha Surf Club, le Capbreton Surf Club et le Capbreton Sauvetage Côtier. Les acteurs locaux de la glisse et la Ville de Capbreton – avec Louis Galdos, adjoint au sport – se sont régulièrement rencontrés pour mettre en place un agenda de rencontres annuelles, permettant à chacun de jouer pleinement son rôle dans la réussite de la saison et du bon fonctionnement des clubs.

Sensibiliser les jeunes surfeurs à la protection de leur environnement est

essentiel pour préserver ce terrain de sport naturel. C'est dans ce contexte que Jean-Marie Marco, élu à l'environnement, est intervenu pour rappeler l'engagement de la Ville et des Citoyens de la dune sur la question de la préservation des dunes et du trait de côte.

Aussi, une nouvelle organisation de la surveillance et des clubs de plages a été présentée par Stéphanie Barneix, responsable du Pôle activités saisonnières et de la Cellule gestion et surveillance des plages, aux écoles de surf pour garantir le confort de tous.

## Sécurité : restons vigilants

Comme tous les ans, la Ville renforce ses effectifs pour la saison estivale. Augmentation des patrouilles, réunions de coordination avec la police et la gendarmerie, surveillance des plages... Tout est mis en œuvre pour que l'été se passe dans de bonnes conditions. Pour autant, la sécurité nous concerne tous. Être vigilants, ne pas prendre de risques inutiles et respecter les autres est indispensable.

### Quelques conseils

- ▶ Attention, la majorité des intrusions dans les habitations intervient entre 10h et 16 h. Restez attentifs.
- ▶ Signalez votre départ en vacances à la brigade de gendarmerie.
- ▶ Fermez à clé votre logement et votre voiture.
- ▶ Attachez vos vélos avec un antivol.
- ▶ Veillez à la tranquillité de vos voisins : réduisez les décibels après 22h.
- ▶ Respectez le Code de la route et les limitations de vitesse.
- ▶ Sur la plage, baignez-vous dans les zones surveillées.

### DÉCOUVRIR DES ACTIVITÉS AQUATIQUES



Le Pôle glisse met en place des initiations gratuites, l'occasion de s'essayer à plusieurs disciplines aquatiques et de se sentir comme un poisson dans l'eau...

#### Infos pratiques

Les samedis 9 et 23 juillet

Les samedis 6 et 20 août

Gratuit

À partir de 7 ans (savoir nager)

Informations et inscriptions :

Office de tourisme 05 58 72 12 11

Organisées par la Ville de Capbreton en partenariat avec le Capbreton Sauvetage Côtier, le Capbreton Surf Club, le Santocha Surf Club et l'office de tourisme.

Par ailleurs, la commune a décidé de renforcer son soutien à la communication de ces trois associations pour mettre en lumière le dynamisme et la qualité de l'offre proposée.

## Soigner les platanes



La gestion du patrimoine arboré de Capbreton est en cours de réalisation. Il s'agit de procéder à un inventaire quantitatif et qualitatif, en proposant un plan pluriannuel qui renforcera la préservation de l'arbre dans notre milieu urbain.

Capbreton compte pas moins de 422 platanes, élagués de façon drastique depuis plusieurs années, ce qui les fragilise et les rend plus sujets aux maladies. Une taille douce et sélective près des habitations sera dorénavant pratiquée par les services municipaux afin de retravailler les houppiers des platanes et les aider à retrouver une forme harmonieuse. Les platanes qui ne sont pas à proximité directe des

habitations ne seront pas élagués. Les platanes en tonnelle (allées Georges-Pompidou) seront entretenus sous la même forme par nos services.

Les feuilles mortes broyées de l'automne serviront, quant à elles, de paillage pour enrichir les sols de nos espaces verts.



*La coupe drastique des platanes, fragilisant les arbres, a été abandonnée.*

## Balade sur le cordon dunaire



Les travaux du Sentier de la dune et de fixation des dunes sont achevés. C'est le plus grand chantier dunaire d'Aquitaine depuis plus de 30 ans et nous pouvons être fiers de ce projet ambitieux et indispensable à la préservation de notre patrimoine local naturel.

Plus de 80 bénévoles, les Citoyens de la dune, ont participé au chantier avec une remarquable assiduité. 140 enfants de l'école Saint-Exupéry ont apporté leur contribution. Le projet construit par les enseignants autour de cette action nous permet de compter sur une relève sensibilisée à la fragilité de notre environnement qui demandera à voir ce que devient son travail.

Le Sentier de la dune est un succès. Il est déjà très utilisé par les visiteurs et nous comptons sur votre engagement pour expliquer aux touristes qui fréquenteront la dune, sa fragilité, son intérêt écologique, son rôle de protection.

## LUTTER CONTRE L'HERBE DE LA PAMPA



L'herbe de la pampa est une plante graminée aux longs plumeaux qui cause de nombreux désordres écologiques. Les agents des services techniques procèdent donc à l'arrachage systématique de cette herbe sur les berges du Boudigau, secteur sensible où la préservation de la biodiversité est essentielle.

Venue tout droit des vastes prairies d'Amérique du Sud, l'herbe de la pampa s'est récemment installée en Europe. Propagée, disséminée par les jardiniers et les horticulteurs, chaque pied peut émettre des graines à plus de 25 km à la ronde et la quasi-totalité des graines de chaque épi fécondé est fertile.

Ce sont donc des millions de graines qui se propagent chaque année monopolisant l'ensemble de l'eau, des nutriments et de la lumière disponible. Elle remplace donc rapidement les autres espèces, plus petites et moins compétitives.

## La vie en bulles !



Le projet BD prévention/environnement Skatepark a bien avancé. L'objectif est d'installer des dessins sur le site du skatepark pour rappeler à tous, de manière ludique, les règles de sécurité, de respect de l'environnement et du bien vivre ensemble. Les jeunes du Conseil municipal des enfants ont rencontré le maire et les élus pour leur présenter l'évolution de leur projet. Trois

rendez-vous ont été prévus en juin avec l'intervenant Diabolo, dessinateur BD et éducateur skate de l'association APCS (Association pour la Promotion de la Culture Skate).

Au programme : retouches des dessins, reproduction des planches BD à l'encre noire et initiation à la colorisation des planches BD sur logiciel spécifique.

## Silver spoon : Sea, rock and sun !



Huit adolescents de l'Espace Jeunes ont participé à une opération autour de la musique amplifiée, en créant Silver Spoon.

En fonctionnant comme un collectif, ils ont appréhendé le travail d'un groupe musical en plusieurs phases progressives. Composer des chansons,

les répéter dans un cadre professionnel, enregistrer en studio, filmer les prestations, réaliser un montage, créer une pochette, éditer les disques et les diffuser.

Les jeunes se sont investis tout au long de la semaine pour assumer leur engagement et atteindre les objectifs fixés :

## AIGUISER LA CURIOSITÉ DES PLUS JEUNES



Le TAP (Temps d'Activités Périscolaires) permet aux enfants de 3 à 12 ans scolarisés à l'école élémentaire ou maternelle et inscrits à cet accueil de découvrir de nombreuses activités sur les temps de pause.

### Nouveautés

Pour toujours plus d'efficacité dans l'accueil des enfants et l'organisation des ateliers au quotidien :

- ▶ Le projet « Les Citoyens de la dune » pour les écoles maternelles et primaires : sensibilisation à l'Océan, au littoral, à l'environnement et à la sécurité.
- ▶ Le projet « Citoyenneté » pour les écoles primaires : création manuelle et artistique, initiation danse, atelier musical.
- ▶ Le projet « Sports urbains » : skate, trottinette, Slackline, atelier Graff.

### Le rendez-vous des parents

À l'occasion de la deuxième édition des portes ouvertes, le 23 juin, les parents ont pu découvrir les activités proposées.

développer les notions de tolérance, de respect, de partage et de citoyenneté en favorisant l'accès à l'autonomie, la prise d'initiative et de responsabilité.

Vous pourrez retrouver prochainement ces graines de rockers lors des événements qui auront lieu sur Capbreton : Forum des associations et Fête de la jeunesse, événement Expression citoyenne, carnaval, etc.

## GROUPE MAJORITAIRE

### Agir en concertation et responsabilité

Quand on perd plus de 500 000 € de dotations de l'État en 3 ans, il ne s'agit pas de « pleurer », comme le dit une élue d'opposition en conseil municipal, mais d'être réaliste et d'agir dans l'intérêt collectif.

Comme dans une commune voisine, on peut augmenter les impôts locaux de 35%.

On peut aussi trouver d'autres solutions, comme celle de valoriser pendant 2 ou 3 mois le domaine public dont la commune prend en charge les dépenses d'entretien courant et les consommations (espaces verts, éclairage, etc.) et la Communauté de communes les travaux de réfection (voirie, signalisation, etc.).

Ailleurs, l'expérience du stationnement payant démontre que l'activité commerciale s'en trouve renforcée, favorisant la fréquentation touristique. Pourquoi pas à Capbreton ?

Trouver une solution aussi pour satisfaire une partie de la demande de nombreux ménages qui ne peuvent trouver un toit à Capbreton parce que c'est « trop cher ». Celle qui consiste à proposer des terrains pour bâtir de nouveaux logements.

Et quelle est la contribution des deux élus d'opposition du groupe « Vivons Capbreton » ? Un nouveau recours évidemment... contre la délibération du conseil municipal attribuant un terrain au COL (organisme HLM) qui prévoit

la construction au Gaillou de 18 logements locatifs et 42 logements en accession à prix réduits. Recours sous couvert d'une estimation du terrain par les services de l'État périmée depuis 3 mois ! Une nouvelle estimation a été réalisée, pour un prix de vente de 1 050 000 € identique à la précédente. Mais, soyez rassurés : ils ne sont pas contre les logements accessibles à tous, bien sûr...

Nous sommes ouverts à toutes les propositions. Mais des propositions réalistes et applicables réglementairement, au service de l'intérêt général.

**Ensemble, continuons à faire avancer Capbreton.**

## OPPOSITIONS

### L'avenir de Capbreton

Notre ville modifie son plan de circulation avec des travaux de voirie coûteux qui auront pour effet de réduire de manière irréversible les possibilités de stationnement. Le nombre de places matérialisées suffira-t-il à satisfaire les demandes légitimes de tarifs réduits (riverains et commerçants) ? Les vacanciers tenteront de se garer dans d'autres quartiers ou pire, choisiront une autre destination : no parking, no business. Alors que des locaux commerciaux sont vacants toute l'année, le choix surréaliste des zones payantes n'incitera sûrement pas de nouveaux commerces à s'installer dans le centre et à la plage, ce qui fragilisera la fréquentation à l'année. Par ailleurs, la ballade du sentier de la dune permettra de slalomer sur le sable brûlant d'un milieu fragile qu'on était censé protéger (sans quasiment voir la mer). On regrette le manque de concertation pour le choix de l'itinéraire. Dommage, car nous avons d'autres solutions.

### La phobie administrative frappe à Capbreton !

À Capbreton, la réalité dépasse la fiction ! Faire payer les autres, on connaît. Faire payer chez les autres, fallait y penser. Et voilà le stationnement payant sur le parking de Notre Dame. Quid de la propriété ? Domaine public ou propriété des co-lotis ? Le fait accompli suffit ! Idem pour le lotissement du Gaillou. Passage aux forceps, vente au COL, nécessité de rentrer de l'argent. Mais ce terrain, réservé à une aire de jeux pour les enfants, n'appartient-il pas aux co-lotis ? Qui s'en soucie ? Et l'estimation des domaines ? Oups, elle est périmée depuis plusieurs mois ! L'approximation est bien la marque de fabrique de la gestion communale. Sans parler du dossier Jeanchinoy pour lequel un permis de construire va être délivré au mépris de la loi Littoral. Et qu'en sera-t-il du chemin forestier que la loi interdit de déplacer ? Amis bricoleurs, la concurrence est rude ! Mais, après le rapport accablant de la CRC, « ça va mieux ! »

## Naissances

- ▶ 01/01/2016 Sacha Castaings
- ▶ 01/01/2016 Martin Coujolle
- ▶ 12/01/2016 Diane Renoult
- ▶ 13/01/2016 Noah Godelier
- ▶ 14/01/2016 Louisa Vallebelle Fournol
- ▶ 15/01/2016 Farah Lequesne Lefebvre
- ▶ 28/01/2016 Kyara Covelo Benito Velasco
- ▶ 29/01/2016 Isabella Magnasco Vasconcelos
- ▶ 31/01/2016 Aaron Mestier Monteiro
- ▶ 09/02/2016 Milan Goller Sanchez
- ▶ 14/02/2016 Maxime Creissels
- ▶ 21/02/2016 Sandro Milhé Gelle
- ▶ 25/02/2016 Jasmin Vergnes
- ▶ 26/02/2016 Georges Dreyfus
- ▶ 01/03/2016 Elliott Le Breton Compan
- ▶ 07/03/2016 Pacôme Duclos Ruiz
- ▶ 13/03/2016 Inès Montfrond Hardy
- ▶ 20/03/2016 Mathis Arnaud
- ▶ 21/03/2016 Raphaël Guerra
- ▶ 22/03/2016 Henri Bernhard
- ▶ 13/04/2016 Emmie Taylor
- ▶ 16/04/2016 Maé Do Nascimento
- ▶ 18/04/2016 Dimitri Millian
- ▶ 29/04/2016 Victor Quetu
- ▶ 30/04/2016 Nolan Le Nagard Martins
- ▶ 07/05/2016 Lino Fauthoux
- ▶ 11/05/2016 Félix François
- ▶ 15/05/2016 Élisabeth Despagne
- ▶ 21/05/2016 Lena Garret
- ▶ 22/05/2016 Faustine Sureau
- ▶ 27/05/2016 Simon Ben Ichou

## Mariages

▶ 23/04/2016 Pascal Fitou et Guilaine Caron ▶ 30/04/2016 Jean-Pierre Gourgues et Nathalie Roques ▶ 11/06/2016 Jean-Patrick Bouchède et Marie-Christine Lafont ▶ 11/06/2016 Philippe Barucq et Stéphanie Venancio ▶ 11/06/2016 Guillaume Barcelona et Julie Dalloz

## Décès

▶ 29/12/2015 Louis Dosbaâ, 85 ans ▶ 31/12/2015 Jeannine Holbe, 85 ans ▶ 10/01/2016 Marguerite Ferrer, 83 ans ▶ 16/01/2016 Marguerite Vrignaud veuve Trancoën, 95 ans ▶ 20/01/2016 Éric Daulouède, 49 ans ▶ 21/01/2016 Claudine Nagouas veuve Luppé, 81 ans ▶ 23/01/2016 Stéphanie Burcez épouse Clerc, 48 ans ▶ 31/01/2016 Nelly Havaut veuve Cosyn, 90 ans ▶ 06/02/2016 Suzanne Joannel épouse Linssen, 86 ans ▶ 12/02/2016 Hélène Lacouture veuve Coudroy, 99 ans ▶ 13/02/2016 Jeanne Tastet veuve Cazeaux, 85 ans ▶ 14/02/2016 Daniel Damestoy, 66 ans ▶ 21/02/2016 David Richard, 46 ans ▶ 21/02/2016 Jean-Claude Garatin, 73 ans ▶ 24/02/2016 Nicole Pettes épouse Duviella, 84 ans ▶ 26/02/2016 Huguette Fort veuve Longis, 92 ans ▶ 26/02/2016 Fernande Boucheron veuve Puyo, 82 ans ▶ 26/02/2016 Marie Dutriaux veuve Vandenbossche, 89 ans ▶ 27/02/2016 Marie Gonzalez Facundo veuve Roa Gonzalez, 94 ans ▶ 01/03/2016 Paule Filliatre épouse Palet, 58 ans ▶ 05/03/2016 Claude Constant, 72 ans ▶ 05/03/2016 Léon Laporte, 73 ans ▶ 07/03/2016 Gilbert Calvet, 84 ans ▶ 10/03/2016 Alain Fontenille, 67 ans ▶ 13/03/2016 Liliane Godon veuve Hausséguy, 84 ans ▶ 17/03/2016 Jeanne Gausset veuve Laborde, 93 ans ▶ 18/03/2016 Jeanine-Marie Dulaurent, 88 ans ▶ 30/03/2016 Louis Laborde, 81 ans ▶ 31/03/2016 Serge Le Roux, 84 ans ▶ 01/04/2016 Régis Brignon, 94 ans ▶ 01/04/2016 Gisèle Mélé veuve Le Maux, 95 ans ▶ 01/04/2016 Bisalem Kabboura Bent M'Bark épouse Warnotte, 74 ans ▶ 03/04/2016 Julie Sabarots veuve Ihlas, 87 ans ▶ 05/04/2016 Claude Debert, 66 ans ▶ 06/04/2016 Denis Périer, 59 ans ▶ 07/04/2016 Catherine Giraud veuve Melnitchenko, 89 ans ▶ 11/04/2016 Henri Garcia, 80 ans ▶ 21/04/2016 Andrée Duviella, 90 ans ▶ 26/04/2016 Bertrand Royer, 53 ans ▶ 28/04/2016 Denise Delisle veuve Sébille, 93 ans ▶ 03/05/2016 Marie Mauberte veuve Lacoste, 91 ans ▶ 04/05/2016 Pierre Samat, 72 ans ▶ 04/05/2016 Jacqueline Dabadie épouse Barrouilhet, 85 ans ▶ 08/05/2016 Marie-Thérèse Hourat veuve Pinsolle, 93 ans ▶ 10/05/2016 André Duchon, 88 ans ▶ 13/05/2016 Simone Colombet veuve Lahorgue, 98 ans ▶ 15/05/2016 Marie Grange veuve Lartigau, 98 ans ▶ 15/05/2016 Jean Tournier, 65 ans ▶ 19/05/2016 Nadine Dupey, 75 ans ▶ 22/05/2016 Gwenael Mardelay, 9 mois ▶ 22/05/2016 Alain Gaumont, 81 ans ▶ 31/05/2016 Gabrielle Lalanne veuve Etcheverry, 90 ans ▶ 01/06/2016 Jean Antigny, 75 ans ▶ 02/06/2016 Louise Giraud veuve Giraud, 90 ans ▶ 03/06/2016 Annick Gouget, 71 ans ▶ 13/06/2016 Joëlle Pochelu, 61 ans

# Forum des associations, tous **EN FAMILLE**



Le 17 septembre, le Forum des associations et la Fête de la jeunesse investissent le centre-ville de Capbreton. Une journée à partager en famille.

Humanitaires, caritatives, sportives, culturelles... toutes les associations capbretonnaises seront présentes samedi 17 septembre de 10h à 17h, en centre-ville, pour le Forum des associations.

Cette journée organisée par la Ville, en partenariat avec l'OMS (Office Municipal des Sports), a pour objectif de faire connaître la vie associative de la commune, mais aussi de proposer une journée pour les familles.

Information, échange, découverte et plaisir seront les mots d'ordre du forum. Tout le long de la Grand'Rue, les associations présenteront leurs activités et temps forts sur leurs stands. Elles proposeront également des démonstrations et des initiations... Des activités seront ouvertes aux enfants (mur d'escalade, balades en poney, structure gonflable, etc.), ainsi que des points de restauration. Tout pour passer une agréable journée en famille.

À partir de 17h, place à la Fête de la jeunesse dans le jardin public. Des scènes ouvertes, principalement musicales, permettront de découvrir des groupes locaux.

#### **En pratique :**

Samedi 17 septembre  
Rue du Général-de-Gaulle, au jardin public  
et au fronton

Forum des associations : 10h-17h  
Fête de la jeunesse : 17h-21h

Entrée libre  
Restauration sur place

